



**Note préliminaire à
l'Écho n°81
de juin 1912**

Certaines étymologies des noms de lieux à Barbentane proposées dans cet Echo sont à prendre avec des pincettes (Barbentane, Bagalance, Castel-Mouisson), mais dans l'ensemble c'est correct...

Aux élections municipales du 5 mai 1912, si j'en crois l'article, une seule liste a concouru, forcément tous les candidats sont élus...

La chronique rurale est remarquable, dommage qu'elle arrive si tard...

Le château de CHABERT où est célébré le mariage de Simone de CHABERT avec Jacques CROIZETTE-DESNOYERS est maintenant dit de BOËN, il est situé à Boën-sur-Lignon dans la Loire, le couple aura 8 enfants...

Guy

ÉCHO DE BARBENTANE

N°81 de juin 1912

Sommaire

- Page 01 = Quelques étymologies Barbentanaises ;
Page 04 = Le dimanche 28 avril ;
Page 05 = Élections municipales du 5 mai 1912 ;
Page 06 = Liste des premiers Communiantes du 12 mai et
des Confirmés du 18 mai ;
Page 06 = Nos écoles Libres ;
Page 07 = Mois de Marie ;
Page 08 = M. d'Andigné réélu à Paris le 5 mai ;
Page 08 = Chronique Rurale ;
Page 09 = Courrier militaire ;
Page 11 = États Religieux ;
Page 12 = Être un homme ;
Page 13 = Action Maçonnique. Journaux pour tous ;
Page 14 = Combien y eut-il de Conciles œcuméniques ?
Page 16 = Prône pour tous.

Sources : collection Yvette Mus (ex-collection Joseph Bruyère) ;
collection Josette et Jean Constant.

* L'ÉCHO *

DE BARBENTANE

(Diocèse d'Aix-en-Provence)

Bulletin Paroissial Mensuel

Passer en faisant le bien!

HISTOIRE LOCALE — ÉDUCATION

Aimez-vous les uns les autres

Conservez chaque numéro

HYGIÈNE

Lisez et faites lire

Quelques étymologies Barbentanaises

d'après le Rd P. Isfrid

Barban. *Insula Barbara.* Ile Barbare.

Dans nos fleuves, un certain nombre d'îles ont longtemps porté le nom d'îles barbares. A l'époque des invasions, les normands (Northmen, hommes du Nord) et les Sarrasins (Scharaka, Orientaux, Arabes) descendant ou remontant le Rhône sur leurs barques, s'établissaient d'abord dans les îles comme points d'attache, d'où ils ravageaient les lieux environnants.

Notre *insula Barbara* devint, sous forme adjectivale, *l'insula Barbarantina*, et par contraction, *Barbantina*, aujourd'hui *Barban*. Le 2 Mai 1382, don de la reine Jeanne à Gabriello Valori de la seigneurie de Barban et autres.

Barbentane. — De Barban à Barbentane, la distance est vite franchie. Aussi, sabotant sans pitié tout ce que l'*Echo* disait, en Avril et Mai 1910, sur l'origine du mot Barbentane d'après Mistral : *erbo* de *la Barbèn*, verveine sauvage, dont la fleur s'appelle la Barbentane — notre érudit P. Isfrid voit dans le nom de notre pays le composé de *Ber* (colline), *Barban tenentes*, c'est-à-dire, les habitants de la colline de Barban ; d'où l'embarras du choix entre cette étymologie savante — et celle plus simple, si poétique, du grand poète provençal.

Bagalance. — Nom propre de famille. Nous lisons : *Petrus de Bagalança*, Pierre de Bagalance, dans un document de 1229. Etat des biens fonds du prieuré Saint-Michel de Frigolet.

Berterigues. — On a voulu voir dans ce nom provençal-roman les mots français *verte rive*, ce qui en provençal moderne nous donnerait logiquement *Berteribe*, tandis que nous avons *Berterigues*. Étymologie plus rationnelle : *Bér*, colline — et *Biturigus*, vigne, d'après Pline le naturaliste et Isidore le grammairien.

Ber Biturigus, par contraction *Berterigues* signifierait donc coteau planté de vignes.

Calamagne. — *Càlo*, abri — *magnus*, grand. Un grand abri, *une càlo magno*.

Canade. — *Cavis mons*, colline creuse.

Casteu mouisson. — *Castel-mouisson*; nom du propriétaire. Cette famille avait encore dans les remparts, au-dessus de l'église, une maison dans laquelle elle fit creuser un puits qui porte encore le nom de *Pous de la Mouisso*.

Chinquine. — Du vieux mot français *chinquer* aujourd'hui *trinquer*. La *meteria chinquina* (on dirait actuellement une *cantine*) remonte au XIV^e siècle. C'était une auberge de route, celle du bac de Roumette.

Les Conques. — De la Configuration du terrain en creux, en forme de coquilles ou conques.

Deyme. — Terre de St Jean de Vénasque, ancienne paroisse située sur l'emplacement du couvent actuel dont le prieur percevait la dîme.

Dévèn. — A cause de la redevance imposée aux bergers qui faisaient paître leurs troupeaux sur ces terres.

Esplantades. — Des plantations faites dans les terrains gagnés sur le lit du Rhône. Elles faisaient à l'évêque d'Avignon la faible cence d'une cossée de blé par éminée.

Estancrose. — *Etang creux*.

Feracan. — *Feri canes*, chiens féroces. Des molosses qui devaient garder la *domus infirmorum*, la maison des infirmes. En langue romane, *massa-can* signifie pierre pour assommer un chien.

Fissarde. — De *fischa* d'où *fischarde* qu'une prononciation défectueuse a fait écrire *fissardo*: *Faïssso de terro*. ou limite entre la commune d'Avignon et celle de Barbentane indiquée par des termes: « *ut infra ipsas villas fixurijs vel terminia mitterent quintas petras fectas, sicuti et fecerunt.* (Alphonse d'Aragon, comte de Provence, 1175).

Gaffe. — un *gué*. Pont de la gaffe.

Galavarde. — Terrain sec, stérile, qui avale tout.

Galline grasse. — Terre du prieur dont la dîme ou directe était payée en *gallines* grasses.

Gramilhière. — De *Gramé*, graminée. Partie des îles féconde en chiendent.

Îles ou iscles. — Certaines îles devenues terres fermes au confluent du Rhône et de la Durance.

Maliven. — On a identifié bien à tort, nous semble-t-il, Maliven et Moroumieù ou Mas Roumieu. Ce dernier est antérieur au Maliven et serait l'ancienne *domus infirmorum*.

Quant au Maliven, il tire son nom de l'île du Maliven qui à cette époque était attribuée au Languedoc et appartenait à la famille des *Malvicini* de Villeneuve lez Avignon. Pierre Malvicini fut prieur de St Jean et Prévôt du chapitre d'Avignon en 1267. En 1367 Hugues Malvicini était chanoine de St-Michel de Frigolet.

Ce nom par suite de la corruption du latin en roman et du roman en français a passé, surtout à l'époque où l'on n'écrivait, la plupart du temps, que la phonétique des mots, par toutes sortes de transformations : *Malvicini, Malevezini Malivaint, Maliven*.

Malemousque : du roman *Malamosca*, mauvaise mouche, nom ou sobriquet d'un habitant de ce quartier, On dit encore : c'est une fine mouche.

Malpertuis : mauvais gouffre. Passage dangereux dans l'ancien lit du Rhône.

Miassouso, ou mieux *Mihassouso* : Terrain favorable à la culture du millet ; comme la *canebière* qui tire son nom du champ de *canebe* où elle fut tracée.

Moroumieu, ou *mas roumieu*, la *domus infirmorum* signalée dans l'acte de délimitation de 1234. Cette *maison des infirmes* était une de ces hôtelleries si nombreuses dans le haut moyen-âge pour héberger les *roumieux* ou pèlerins. Elle était située sur la voie romaine appelée alors : « chemin des roumieux ».

La voie aurélienne de Cadix à Rome pénétrait dans les *montagnettes* à Pied-de-Bœuf, passait à Frigolet, aux Bouisses et descendait dans le quartier du mas Roumieù, puis longeait la montagne jusqu'à la Fontaine, contournait le rocher de Cavismons, trou du Renard, Canade et traversait Bellinto.

Motton : Motte de terre, petite île.

Pendieu : Lieu escarpé, penchant de colline.

Il y a, là, l'antique fourche patibulaire, ce mot ne viendrait-il pas de ce qu'on pendait, en cet endroit, les condamnés ?

Ramière : Lieu où la *ramée*, les broussailles abondent. Ancien lit de la Durance.

Rampale : Pour rampante ; pente raide. — *Camin rampant*.

Rebute : Ancien quartier des Baumes (*Balmæ pertusadæ*, grottes percées). A pris ce nom de la martelière ou *rebute* qui se trouvait jadis à cet endroit et qui aujourd'hui se voit un peu plus loin sur la route d'Avignon, au trou du Chat.

Réchaussier (Grand, petit réchaussier et motton réchaussier) : ancien lit de la Durance qui, là, formait trois îles, lesquelles la Durance changeant de lit, furent réunies à la terre ferme : îles chaussées à nouveau, rechaussées.

Roumette : *Rubetum*, lieu couvert de ronces et de buissons, bords de la Durance. Dans certains pays, les hailliers de buissons s'appellent encore des *roumeso*.

Sainteté (Ile de la) ; Lambeau de terre ayant appartenu à la ville d'Avignon, propriété du Pape. Terre de sa Sainteté.

LE DIMANCHE 28 AVRIL

Solennité du Patronage de Saint Joseph. — Communion pascalle des petits enfants. — Fête patronale de la Société de Secours mutuels — Le T. S. Sacrement, — Saint Marc. — Saint Aimé.

Dieu et ses saints semblèrent se disputer les heures de cette journée du 28 avril, 3^e dimanche après Pâques.

Voici d'abord une multitude de petits enfants qui se pressent à la messe de 7 heures afin d'accomplir pour la première fois leur devoir pascal.

Pour quelques-uns d'entr'eux, ce sera la Première Communion.

A l'Évangile, M. le Curé leur rappelle les trois grandes recommandations du Pape : 1^o *Le catéchisme.* — 2^o *La communion fréquente et même quotidienne.* — 3^o *L'apostolat par la prière, la sagesse et la modestie au sein de la famille, à l'école et dans la paroisse.*

Ces recommandations furent adressées aux petits communiant français en pèlerinage à Rome, dans l'inoubliable séance du 14 avril, où dix-sept Barbentanais nous représentaient, parmi lesquels les jeunes Gaston et Edouard Dupuy.

Disons tout de suite que cette exhortation de Pie X a été ici entendue et comprise car déjà plusieurs de nos chers petits se sont mis spontanément à la communion quotidienne. Vive Jésus-Eucharistie !

A cette messe de communion du 28, les choristes exécutèrent un beau cantique à Saint Joseph : *la terre l'ignore, que les cieux l'applaudissent.* (musique de Cambon). — Une hymne grégorienne : *iste quem læti colimus fideles* et clôturèrent par le *Magnificat*.

A la Grand'Messe, les membres de la Société de Secours mutuels Saint-Joseph, vinrent en corps, sous la conduite de leur sympathique Président, occuper la nef principale.

L'*Harmonie Gauloise*, m'assée à la tribune, concourut mélodieusement à la solennité de cette messe.

M. le Curé félicita les sociétaires et fit ressortir l'utilité de leur groupement fraternel destiné, non pas à supprimer les sources de l'infortune (la maladie, le manque de travail, l'insuffisance de salaire, le défaut de vertu) qui sont intarissables et éternelles, mais du moins à les atténuer.

Le T. S. Sacrement fut exposé ensuite jusqu'à l'issue des vêpres car l'Adoration du 3^e dimanche du mois, qui devait avoir lieu le dimanche précédent, avait été réservée pour cette journée de communion générale.

* *

Les prieurs de Saint-Marc s'acquittèrent parfaitement de leurs fonctions. Selon l'usage, le pain béni fut distribué à tous les offices.

* *

Enfin, c'était la fête du pasteur de la paroisse. La veille, les anciens enfants de chœur étaient venus au presbytère offrir un magnifique bouquet, auprès duquel ne tarda pas à prendre place une exquise gerbe de fleurs, présentée par les petits clercs actuels.

Bientôt le salon de M. le curé fut changé en parterre, les enfants des catéchismes et des écoles libres, même quelques petites filles des autres écoles, se piquant d'honneur et apportant tour à tour le tribut fleuri, embaumé, de leur tendresse filiale, qui le lendemain para l'autel de la Sainte Vierge.

A 8 heures du soir, ce fut le tour des choristes. L'une d'elles tenait un éblouissant bouquet de roses. — Mlle Marie-Jeanne Michel, prenant la parole en leur nom, débita avec distinction, un très joli compliment.

Leur dévouée Directrice offrit ensuite le cadeau de ces jeunes filles, qui ne pouvait ne pas être apprécié à sa valeur pratique et qui fit *bien grand plaisir*.

M. le curé remercia, du haut de la chaire, en cette fête du 28 — et conclut par la citation de cette belle et chrétienne pensée d'un philosophe du siècle dernier, Joseph Joubert :

« Au lieu de me plaindre de ce que la rose a des épines, je me félicite de ce que l'épine est surmontée de roses et de ce que le buisson porte des fleurs. »

ELECTIONS MUNICIPALES

Du 5 Mai 1912

Toute la liste suivante catholique et royaliste, de M. le comte Terray, fut élue sans concurrents, à l'unanimité des suffrages exprimés.

- | | |
|-------------|------------------------------------|
| 1. ARDIGIER | Joseph époux Bruyère |
| 2. AYME | Claudius époux Pitras |
| 3. BERTAUD | Claude époux Riffard |
| 4. BRUYÈRE | Antonin, de feu Bruyère Jean-Marie |
| 5. BRUYÈRE | Guillaume époux Raoulx |
| 6. CHAUVET | Léon époux Moucadeau |
| 7. CROUZET | François époux Marteau |
| 8. FUTERLE | Honoré, dit Defustel, époux Latour |
| 9. GLÉNAT | Henri époux Barthélemy |

10. JOUBERT Cyprien époux Meyer
11. LAMBERT Pierre époux Glénat
12. LAMBERT Pierre époux Rouverol
13. LAUTIER Pierre époux Joubert
14. MARTEAU Honoré époux Tauphier
15. MISON Alexis époux Mouret
16. MOURET François époux Joubert
17. REBOUL Henri époux Linsolas
18. REY Hilarion époux Lamothe
19. SERIGNAN Charles époux Sérignan
20. TERRAY Pierre (comte) veuf d'Andlau
21. VERNET Joseph époux Bon

**Liste des premiers Communiant du Dimanche
12 mai, qui ont reçu la Confirmation dans l'église de
Châteaurenard, le samedi 18 mai.**

Garçons

Paul Mouret, Réchaussier. — Claude Raousset, Réchaussier. —
Hubert Cuo, Rebute. — Charles Ollier, Rebute. — Louis Roux,
Grand'Rue. — Edmond Laffont, impasse des Pénitents. — Pierre
Courdon, Réchaussier. — Louis Accarias, chemin de la Gare. —
François Delon, rue de l'Hôpital. — Pierre Daire, pont d'Aramon.

Filles

Henriette Marteau, chemin d'Avignon. — Madeleine Lautier, rue
des Pénitents. — Madeleine Ollier, le Planet. — Cécile Mus, la
Bruyère. — Marguerite Mouret, Deyme. — Marie-Thérèse Mison,
la Fontaine. — Marie Louise Accarias, Haut-Saint-Joseph. — Elisa
Ayme, Sérignan. — Antoinette Pascal, la Fontaine. — Marie Sau-
van, la Fontaine.

Nos Ecoles libres

Inspection et concours

Dans le n° de mars dernier, nous avons rendu compte de la visite
de M. l'Inspecteur diocésain à nos trois écoles.

Le 2 mai, nous avons reçu le rapport officiel de cette inspection,
signé de M. le vicaire général Van Gaver, directeur diocésain de
l'enseignement et de M. l'abbé Dayan, inspecteur.

En voici le résumé :

Ecole libre de garçons. — *1^{re} Classe.* — Bonne éducation chré-
tienne. Méthodes de pédagogie satisfaisantes.

Compositions. Catéchisme : 1^{er} Joseph Ollier.

Orthographe : 1^{er} Joseph Ollier. Ecriture : 1^{er} Claude Gaffet.
2^e Classe. — Bonne classe. Elèves bien formés. Tenue excellente.
Ecole libre de filles. — 1^{re} Classe. — Excellente classe. Elèves bien instruites, bien appliquées. Bonne éducation chrétienne. Discipline et tenue : 20 sur 20.
Compositions : Catéchisme : 1^{re} Henriette Marteau.
Orthographe : 1^{re} Marie-Jeanne Chauvet.
Ecriture : 1^{re} Henriette Marteau.
1^{re} et 2^e classes. — Formation excellente.

Résultat des concours d'inspection

Les garçons de Barbentane ont concouru avec l'école Saint-Sébastien d'Aix, Maillane, Rognes et Saint-Remy. Trois de nos élèves dans ce concours général sont classés parmi les premiers : *Claude Gaffet* (12^e), *Joseph Ollier* (14^e), *Léon Berthe* (15^e).

L'école des filles de Barbentane a concouru avec Boulbon, Eyragues, Graveson, Rognes et Saint Etienne du-Grès. Trois de nos élèves, là encore, sont parmi les premières : *Henriette Marteau* (5^e), *Marie-Jeanne Chauvet* (8^e), *Germaine Ollier* (9^e).

Réjouissons-nous de ces résultats. M. l'Inspecteur nous écrit en outre : « ... Nous avons l'intention d'organiser, l'an prochain, en plus du concours général et du certificat d'études, une journée pédagogique pour les instituteurs.

Je continue mes courses, et je poursuis ma petite enquête pour le concours de catéchisme de l'an prochain. Je suis très content. Nos écoles peuvent soutenir la comparaison avec les meilleures d'à-côté. Et nous ne cesserons pas de nous perfectionner... »

Comme on le voit par ce qui précède, l'Autorité diocésaine — à bon droit — fait sienne l'Œuvre des concours scolaires.

De ce fait, l'Œuvre interparoissiale dont M. le Comte Terray, pour notre région, avait vaillamment pris l'initiative n'a qu'à s'incliner à l'heure actuelle, devant l'Œuvre diocésaine, qui pourra fonctionner avec plus d'unité et dont le champ d'action sera plus étendu. Volontiers, elle lui cède la place, bien convaincue qu'en si bonnes et si fortes mains cette œuvre des concours, désormais, vivra et prospérera, en produisant, pour l'avenir de nos paroisses, des fruits abondants et précieux.

MOIS DE MARIE

Les exercices du soir furent bien suivis. Les Choristes méritent des félicitations pour le chant des cantiques et des Litanies, les prieures pour l'ornementation de l'autel et de la chapelle. Les lectures prises dans un excellent livre de l'abbé Dard (Grenoble), intitulé de *Carmel à Sion*, composé de descriptions admirables de l'Orient biblique, de considérations pratiques, de réflexions pieuses découlant du mystère

médité, furent particulièrement goûtées. Espérons que notre Mère du ciel répandra sur les âmes qui l'ont si bien honorée, priée, chantée, pendant ce mois des fleurs, ses plus généreuses et abondantes bénédictions.

M. d'Andigné

Réélu à Paris le 5 mai

Heureux d'avoir lu, dans l'*Eclair de Paris* du 26 avril, le très juste éloge de M. le Comte d'Andigné, nous le reproduisons en substance :

« Le très distingué conseiller du quartier de la Muette, M. Fortuné d'Andigné, qui a été un officier de cavalerie de valeur, dont l'activité et l'énergie étaient aussi remarquées, au 1^{er} régiment de cuirassiers, que sa distinction, sa courtoisie, a quitté l'armée à la suite du procès Esterhazy, en même temps que son chef, le colonel Bougon.

« Ayant donné sa démission d'officier, il a voyagé. Puis, lorsque, en 1904, on lui a proposé la candidature au Conseil municipal dans le quartier de la Muette, il a saisi l'occasion qui lui était offerte de rendre service à ce Paris qu'il aime et d'apporter à l'Hôtel de Ville les brillantes qualités qu'il possède, cette vivacité, cette ardente conviction et cette vigueur morale qu'on lui connaissait dans l'armée.

« M. Fortuné d'Andigné, homme du monde accompli, causeur délicat, s'est révélé un édile habile, consciencieux et actif. Il s'est mis à étudier de très près le fonctionnement de tous les grands services municipaux. »

Chronique rurale

C'est avec plaisir que dorénavant nous publierons, chaque trimestre, une petite chronique rurale d'un de nos collaborateurs. Voici pour commencer :

L'hiver doux et pluvieux n'a pas permis une vente élevée et régulière des récoltes de cette saison qui ont été d'un enlèvement très pénible sur champ. Néanmoins, on a échappé, cette année, aux inondations — et l'on s'en félicite.

Les choux-fleurs ont passé par tous les prix des plus bas aux plus élevés, surtout les derniers.

Le prix des salades s'est bien maintenu. Il n'en fut pas de même du persil.

Le printemps a été favorable à la végétation.

Nous n'avons pas subi de gelées... Toutes les espérances sont acquises aux agriculteurs... Les arbres fruitiers en général et prin-

cipalement, les abricotiers-muscats sont chargés de fruits. Dans la première quinzaine d'avril, le vent a soufflé avec violence, ce qui en a détaché beaucoup; mais consolidera et sera bénéficié ceux qui restent. La deuxième quinzaine, pluvieuse, fut très favorable à la terre et aux plantes — et nuisible au séchage de la première coupe des fourrages.

J.-M.-A.

Courrier Militaire

Au moment de transcrire ci-dessous les lettres de nos chers soldats, nous lisons dans les journaux de Paris la nouvelle suivante :

« M. Clémenceau, ancien président du Conseil, vient de subir l'opération de la prostatectomie, que pratiqua le D^r Gosset, assisté de plusieurs autres médecins.

M. Clémenceau a été opéré et est soigné dans la maison de santé de la rue Bizet, tenue par les Sœurs du Saint-Sauveur.

Dans son entourage, la décision prise par M. Clémenceau de se faire soigner par des religieuses avait été vue d'un mauvais œil. Mais M. Clémenceau avait répondu : « Je m'en f...! Je tiens à être bien soigné. »

L'opération a été pratiquée avec succès, et M. Clémenceau ne tarit pas d'éloges sur les Sœurs qui lui prodiguent leurs soins.

Mais alors pourquoi veut-il refuser aux malades des hôpitaux le privilège d'être aussi bien soignés que lui? »

Nous adressons avec bonheur cette nouvelle à Raoul Saint-Michel, pour qu'il la serve en guise de petit poulet, aux fanfarons impies de son entourage⁴ auxquels il disait dernièrement : « Vous êtes tous les mêmes... Dès que vous êtes malades, vous êtes les premiers à demander une robe noire à vos côtés... Ceux qui n'ont pas craint de signer l'expulsion et la séparation ont été les premiers à demander une religieuse pour les soigner, etc. »

Laussel, Corte, 15 avril. — « Me voici rendu à Corte après une bonne traversée... Tout va bien... Quelle différence entre Corte et Barbentane!... »

Ayme, Gap, 19 avril. — « Je vous remercie de tout cœur de l'amabilité avec laquelle vous m'avez accueilli à Barbentane... Tous mes camarades soldats doivent être charmés de ces cordiales réceptions... Toutes les brebis du bercail sont l'objet de votre sollicitude... »

Laussel, Corte, 22 avril. — « Me voici donc de nouveau soldat après ces 15 jours d'entière liberté. Je vous assure qu'il m'a fallu prendre mon courage à deux mains pour me remettre sous le joug. Maintenant c'est fait, et, grâce à Dieu, tout va bien pour le moment.

A mon arrivée à Corte, en mettant le pied dans le quartier grande fut ma surprise en apercevant un grand nombre de visages inconnus,

barbus pour la plupart. Nous aurait-on conduit dans une nouvelle garnison? Non, c'est pourtant bien à Corte que nous sommes; seulement pendant notre absence avait commencé la convocation de ces braves réservistes Corses, vrais types du bandit immortalisé par quelques écrivains modernes.

Déjà plusieurs manœuvres ont eu lieu entre l'active et la réserve. Ces pauvres réservistes, ayant perdu l'habitude du sac, étaient morts de fatigue. Aussi l'infirmerie s'est trouvée bientôt remplie.

Je vous entends me dire M. le Curé : et ces galons de caporal? Ces galons de caporal ne sont encore ni à mes manches ni à mon bonnet de police, mais je les attends de jour en jour et certainement ils ne tarderont pas. C'est d'ailleurs ce que me disent les chefs. Personnellement, je ne les désire pas car avec l'autorité vient aussi la responsabilité.

Pour le moment, je travaille au bureau comme adjoint au fourrier. C'est une petite place pas bien mauvaise; il vaut mieux avoir le porte-plume à la main que le Lebel; c'est beaucoup moins lourd.

Dimanche dernier, j'étais à la messe à Corte et malgré moi, un contraste s'établissait entre Barbentane et Corte. Ce n'est plus le même chant, ce ne sont plus les mêmes mélodies; en un mot, il y manque un je ne sais quoi d'indéfinissable qui fait l'un beaucoup supérieur à l'autre, du moins à mon point de vue.

J'ai vu M. l'Archiprêtre, toujours fort gentil. Je lui ai un peu dit comment cela se passait au pays des cigales, qu'il connaît d'ailleurs. Il en a été très content. Si mon camarade de Maillane eût été là, nous aurions causé plus longuement et surtout plus intimement du pays, mais malheureusement il est à Bastia dans la musique, et chose encore plus malheureuse, nous n'avons pas pu nous voir lors de mon passage à Bastia, en revenant de permission. On nous a donné juste le temps de descendre du bateau et d'aller à la gare.

Je le verrai aux tirs de combats qui doivent avoir lieu entre le 15 et le 24 mai. »

Icard, Sartène, 24 avril. — « ...J'ai eu une excellente traversée. En partant de Marseille la mer était agitée mais au large elle a été très belle. Nous avons trouvé à la caserne 150 réservistes et nous faisons, depuis, trois marches par semaine; les autres jours, service en campagne. Nous couchons sur la dure, mais les réservistes vont nous quitter samedi, et nous pourrions coucher quelques jours dans nos lits avant de partir pour les tirs de combats... »

Desmariés, Lunel, 25 avril. — « Veuillez m'excuser du retard de ma réponse à l'envoi du cher petit *Echo*, toujours si exact, si intéressant, etc. »

Bertaud, Aix, 3 0 avril. — « Merci de l'*Echo* toujours très intéressant. Le métier n'est plus nouveau pour nous... Nos bleus s'approchent au galop... »

Moucadeau, Villefranche, 29 avril. — « ...Nous avons reçu l'*Echo* à 5 heures du soir et tout de suite après la soupe, nous sommes allés avec Linsolas chercher Gaston Laffont dans sa chambre et de là, nous avons été à la Coopérative pour boire un litre et lire les char-

mantes nouvelles que nous apportait ce petit messager. Hier, dimanche, nous étions à Nice où nous avons fait de charmantes promenades et entendu la musique... »

Moucadeau Simeon, Lyon, 1^{er} mai. — « ...Dimanche, j'ai assisté à la messe en compagnie de M. Ardigier, à l'église Saint-André, rue de Marseille. J'ai été ravi... L'église était bondée de fidèles... Je me croyais à Barbentane... J'ai été ensuite diner avec M. Ardigier. Nous avons causé du pays natal qui nous est si cher... »

Granier, Nimes, 1^{er} mai. — « Toujours avidement, je dévore les pages de l'exquis Bulletin... Vous ne doutez pas du plaisir que nous cause la lecture mensuelle de ce mignon *Echo*... Nous sommes très sensibles, mes amis de caserne (dont je me fais l'interprète) et moi, à cette marque d'attention dont nous sommes l'objet de votre part... Nous vous renouvelons nos chaleureux mercis... »

Griot, Bonifacio, 1^{er} mai. — « Je viens de recevoir l'*Echo* qui m'a fait grand plaisir... Nous voilà c'e nouveau à Bonifacio. . Mon voyage de retour à Bonifacio n'a pas été si beau que mon voyage d'aller à Barbentane... La mer était moins belle. Le plus, c'est que je n'étais pas trop content, mais je suis arrivé en bonne santé... Nous avons trouvé Messieurs les réservistes qui avaient pris place dans nos lits et n'ont pas voulu coucher sur des paillasses par terre. Nous avons été obligés d'y coucher. Ils ne voulaient rien faire du tout... *Ils n'étaient bons que pour le rabiote*... Ils préfèrent ça à l'exercice. Les tirs de combats commenceront le 9 mai et finiront le 18... J'y verrai mon ami Icard... Le soir, nous pourrons boire un litre ensemble... J'ai reçu des nouvelles de Laussel, qui a été nommé caporal le 23 avril... Je lui adresse mes compliments et lui souhaite du plaisir... »

Etat Religieux

BAPTEMES

Avril

8. Joséphine-Anna Bertaud. Parrain : Régis Eyraud. Marraine : Anna Bertaud, épouse Durand.

14. Marie-Angèle Jacovetti. Parrain : Roch Fosco. Marraine : Gracie Fosco.

27. Joseph-Louis Couttier. Parrain : Joseph Bon. Marraine : Louise Bon, épouse Couttier.

28. Anna-Emilie Castel. Parrain : Emile Castel. Marraine : Anna Rességaire.

MARIAGES

Monsieur et Madame de Gayffier, la Baronne de Chabert nous font

part du mariage de Mademoiselle *Simone de Chabert*, leur petite-fille et fille, avec Monsieur *Jacques Croizette-Desnoyers*. La bénédiction nuptiale leur a été donnée en la Chapelle du château de Bey (Saône-et-Loire), le 18 avril. Félicitations !

Avril

20. Paul-Jean-Marie Ollier et Marie-Louise Bonjean (Châteaurenard).
20. Siméon-Pierre Chauvet et Marie-Louise Auzépy (Rognonas).
27. Louis-Joseph Piélat et Marie-Joséphine Chauvet.
27. Claude Lambert et Louise-Marie George, enfant de Marie.

SEPULTURES

Avril

14. Eugène-François Reynaud. 78 ans, Rebute.
22. Marie Martin, veuve Ginoux, 70 ans, Fontaine.
25. Lacroix Joseph-François Chabert. 84 ans, Réchaussier.

Etre un homme

Etre un homme, vois-tu, c'est triompher du doute,
Cet ennemi mortel, frère du désespoir;
C'est marcher jusqu'au bout, ferme et droit sur la route
Qui mène à la vertu, passant par le devoir;
C'est garder le front haut aux jours de la détresse;
C'est porter, sans faiblir, l'âme grande en tout lieu;
C'est nourrir dans son sein la force et la tendresse;
C'est aimer ses parents, sa patrie et son Dieu;
C'est rechercher toujours l'épine avant la rose,
Etre grand dans la paix, vaillant dans le combat,
Donner son bras, son sang à la plus noble cause,
Prier, parler, aimer: être apôtre et soldat!

P. VÉRON.



Action Maçonnique

Journaux pour tous

Il est à Paris, 55, rue Saint-Jacques, une « *Union centrale de propagande laïque et républicaine* », pour la diffusion en province des mauvais journaux.

Son but est « *de créer, en pleins fiefs de l'Église et du Château, principalement dans les campagnes arriérées et peu fortunées, des foyers de culture laïque et républicaine, des centres d'action intellectuelle, sociale et morale.* »

Elle comporte 1^o des envois de journaux; 2^o bibliothèques de propagande; 3^o services roulants de revues; 4^o bibliothèques rurales circulantes.

Cette œuvre dite « laïque et républicaine » est tout simplement maçonnique; 70 loges parisiennes la subventionnent et, du reste, les francs-maçons s'en déclarent les organisateurs : « Elle est, disent les signataires de la circulaire, **dirigée exclusivement** par des mac... soutenue par un grand nombre d'at...; un grand nombre de F... y collaborent personnellement... »

Suivent onze signatures de maçons.

Quels seront les véhicules de cette marchandise empoisonnée destinée à fausser les esprits et à corrompre les cœurs? Qui payera la feuille lanternière, les romans malpropres et les revues hostiles à l'idée religieuse? On le devine aisément.

Les salles de patronages laïques, d'amicales non moins laïques, et autres locaux qui se passent d'étiquettes pour être suffisamment désignés, recevront cet évangile de la pensée

maçonnique. Les Juifs sont assez riches, et quelques-uns assez ennemis de la France, pour sacrifier quelques écus au service de la démoralisation. Ce sont eux, du reste, qui tiennent les rênes de l'attelage maçonnique et les opérateurs en vue ne sont que leurs domestiques. Et puis les contribuables sont là pour aider et on croira leur faire beaucoup d'honneur en attribuant, une fois de plus, aux œuvres anticatholiques, une part des deniers versés par les catholiques eux-mêmes.

Et puisque les catholiques sont de braves gens qui ne refusent jamais de payer, même les bastonnades qu'on leur administre, les Maçons comptent bien qu'il en sera ainsi longtemps encore. Au moins, s'ils sont accommodants avec les exigences de Messieurs du gouvernement, qu'ils se montrent fiers et résistants contre les empoisonneurs qui se disposent à venir leur faire leurs offres de service. Une grande vigilance s'impose dès lors aux mères et, surtout, aux pères de famille. Leur devoir et leur droit est de fermer leur foyer à ces feuilles ou livres malsains, de les mettre au feu si, malgré tout, ils y ont pénétré et de couper court, par tous les moyens, aux curiosités imprudentes de leurs fils et de leurs filles.

Quand les commis-voyageurs sont indiscrets à l'excès, dans leur insistance, il arrive qu'un simple paysan « arriéré et peu fortuné » s'en débarrasse, sans que « ça lui pèse lourd ». Il serait à désirer que les commis voyageurs en mensonges et en pourriture ne pèsent pas davantage et qu'on les accueille de telle sorte qu'ils n'aient plus envie de revenir.

F. C.

Combien y eut-il de Conciles œcuméniques ?

Jacques. — Grand'mère, j'ai lu dans le *Bulletin paroissial* qu'un méchant homme nommé Arius avait été condamné par le concile de Nice.

Gabrielle. — De Nice! Est-il ignorant!.. De *Nicée*, monsieur. Nice et Nicée c'est différent!

Jacques. — Oh! si peu, pour un ignorant, comme tu dis. Dans Nicée, il n'y a jamais qu'un e de plus, et comme il est fermé...

Grand'mère. — Allons, mes petits, je vois que nous nous égarons. Arius, Nicée... ces mots semblaient présager autre chose qu'une querelle grammaticale. Revenons à nos moutons, c'est-à-dire aux Conciles œcuméniques.

Paul. — Ah! oui, je sais, ceux dont papa disait qu'on les appelle ainsi, parce qu'ils réunissent les évêques de tout l'univers.

Jacques. — Bonne-Maman, je voulais vous demander combien il y eut de ces conciles œcuméniques.

Grand'mère. — Dix-neuf, mon enfant. Et celui de Nicée fut le premier en date, en 325.

Gabrielle. — En 325? Vous devez vous tromper, Bonne-Maman. L'autre jour, vous nous parliez des Briseurs d'Images saintes, qui furent condamnés à Nicée, en 787...

Grand'mère. — C'est qu'il y eut deux conciles à Nicée.

Renée. — Deux conciles à Nicée. Reste 17 moutons... Pardon!.. dix-sept conciles.

Grand'mère. — Il y en eut quatre à *Constantinople*

Renée. — Reste 13.

Gabrielle. — N'y eut-il pas un concile à *Ephèse*, où la Sainte Vierge fut acclamée comme Mère de Dieu?

Grand'mère. — Mais oui, mon enfant, à la honte de l'hérétique *Nestorius*.

Renée. — Reste 12.

Grand'mère. — Il y eut celui de *Chalcédoine*.

Renée. — Reste 11.

Grand'mère. — Renée, tu vas être contente! Il y en eut 5 à *Latran*.

Renée. — Reste six.

Grand'mère. — Deux à *Lyon*.

Renée. — Reste 4.

Grand'mère. — Un à *Vienne*, où l'on établit l'ordre des Templiers; un autre à *Florence*, où Grecs et Latins se mirent d'accord.

Renée. — Reste 2.

Grand'mère. — L'avant dernier eut lieu à *Trente*, contre les protestants. Enfin le dernier eut lieu sous Pie IX, en 1870, au Vatican.

Renée, Gabrielle, Paul, Jacques (ensemble). — Cela fait bien les 19 conciles œcuméniques.

Prône pour Tous

Le Sacrement de Pénitence

Un brin d'Histoire

Grave sujet de Réflexion

Celui qui parcourt l'histoire de l'Eglise est parfois déconcerté par ce qu'il apprend sur la manière dont, aux premiers siècles, on administrait le Sacrement de Pénitence. Il sait, en effet, combien l'Eglise était sévère.

Il en est qui, comparant cette manière d'agir à celle en usage de nos jours, se demandent si la doctrine n'a point subi de changement.

La réponse est facile.

La doctrine du christianisme est immuable.

1^o Il faut bien se souvenir du rôle que l'Eglise doit tenir ici-bas.

Elle a charge de conduire les hommes au salut. Jésus lui a remis le pouvoir. Il lui a laissé le soin d'en user pour le mieux des âmes.

Toujours l'Eglise a eu le droit de pardonner tous les péchés.

2^o Quand nous avons offensé Dieu, d'après l'Evangile, nous ne pouvons être pardonnés qu'à la condition d'avouer nos fautes, en les regrettant, en ayant le ferme propos de ne les plus commettre.

L'absolution a en elle la puissance de nous purifier entièrement. Souvent, il arrive que, des défauts dans la contrition, en diminuent l'efficacité. La peine encourue est commuée, changée en une peine temporelle qu'il faudra expier en ce monde ou en l'autre.

3^o Aux siècles de foi, pour éloigner du péché, de peur aussi que par suite du pardon trop facile on se laissât aller au mal, l'Eglise ne donnait qu'à de rudes conditions le pardon qu'elle est seule capable de dispenser.

Aux siècles de foi, l'Eglise, par amour de ses enfants, cherchait à faire tout expier en ce monde pour, autant que faire se peut, épargner à ses fils les souffrances du Purgatoire.

4^o Maintenant que nous sommes devenus moins forts dans la foi, maintenant que bien des circonstances ont changé, toujours inspirée par l'amour qu'elle a pour nous, l'Eglise donne avec grande facilité le pardon divin. Elles sont rares les fautes que le simple prêtre ne peut absoudre. N'importe-t-il pas avant tout de sauver de l'enfer? Une trop grande rigidité n'écarterait-elle pas bien des enfants trop faibles pour la supporter.

Et ainsi s'explique la manière d'agir de l'Eglise.

Ce qu'il ne faut point oublier, c'est que les exigences de la justice divine sont toujours semblables.

Le Purgatoire demeure article de notre foi.

Ce que nous n'expions pas ici-bas, il faudra le payer plus tard jusqu'à la dernière obole.

J. L.

Page des Saints

Saint Jean-Baptiste

(24 Juin)



C'est en plein exercice de ses fonctions sacerdotales que Zacharie fut averti de la naissance d'un enfant qu'il devrait nommer Jean. « Je suis vieux, répondit Zacharie tout troublé par l'apparition, et mon épouse est avancée en âge. » Et l'ange répliqua : « J'ai reçu mission de vous annoncer cette heureuse nouvelle; mais parce que vous n'avez pas cru en mes paroles, voici que vous serez sourd et muet jusqu'au jour où ceci arrivera. » Six mois après, le même ange apparaissait à Marie, cousine d'Elisabeth, pour lui révéler le mystère de l'Incarnation.

Gabriel avait dit de cet enfant du miracle : « Il sera grand devant le Seigneur... rempli de l'Esprit-Saint... pour préparer au Seigneur un peuple parfait. » Sa venue au monde fut saluée par la joie admirative des amis de Zacharie et d'Elisabeth : — « Que pensez-vous que sera cet enfant, disaient-ils, car la main de Dieu est visiblement avec lui? » Et Marie accourut prodiguer ses caresses à l'enfant de sa cousine.

Il fut nommé Jean et Zacharie recouvra la parole pour chanter son « Benedictus », merveilleux cantique où l'heureux père annonce le rôle de prophète et de précurseur que devait remplir son fils.



C'est dans le désert que Jean se prépara à ce rôle, à quelques milles d'Hébron. Puis de

là il se rendit dans une autre solitude, en deçà du Jourdain, non loin de Jéricho. Mais il venait à Jérusalem pour les fêtes religieuses, comme Jésus devait le faire à son tour. Sa chevelure de Nazaréen, sa figure austère, ses vêtements étranges attirèrent sur lui l'attention. Bientôt sa pénitence, sa vie sainte, sa prédication vigoureuse, le firent regarder comme un grand Prophète. Sa popularité fut considérable. Il y eut concours de multitudes pour venir écouter ses conseils sur la Pénitence et recevoir son Baptême; la nouveauté de ce rôle de baptiseur lui valut son nom de Jean-Baptiste. Et pourtant il n'était guère tendre pour les Pharisiens, qu'il appelait « race de vipères », les pressant vivement de faire pénitence.



Nous savons les entrevues de Jésus et de Jean, surtout la scène touchante du baptême de Jésus, puis les réponses de l'humble précurseur aux délégations envoyées vers lui, et les éloges de Jésus à son adresse. Il y aurait sur ces sujets de belles pages d'Évangile à relire.

Jean devait terminer par le martyre son humble et glorieuse vie. Il fut mis en prison par Hérode, fils du massacreur, pour avoir reproché à ce prince débauché son concubinage avec sa belle-sœur. Les Pharisiens se mirent de la partie pour réclamer sa mort. Hérode ne pouvait s'y résoudre, soit par crainte de la foule, soit par un reste de vénération; mais Salomé, la fille de la concubine demanda sa tête. Séduit par la jeune danseuse, Hérode la fit apporter sur un plat et la présenta à Hérodiade. C'était au lendemain de la Transfiguration : Jean avait environ 33 ans.